

# Le ras-le-bol d'une profession

EXPERTISE-COMPTABLE ET COMMISSARIAT AUX COMPTES

Superposition des textes de lois, incohérences, dysfonctionnements en tous genres : **Jean Foltzer (H.87)**, dirigeant associé du cabinet Foltzer et Associés à Mulhouse, est mécontent de ses conditions de travail.

Très mécontent. Coup de gueule.

## Qu'est-ce qui selon vous ne tourne pas rond ?

Les textes législatifs et réglementaires sont devenus illisibles et incohérents. Nos clients se sentent abandonnés par le Législateur et à la merci des administrations. Ils ont le sentiment que cette situation empêche toute réforme et ne croient plus à la capacité de quelque gouvernement que ce soit de faire évoluer la situation. Notre profession prend le pouls de l'économie chaque jour et la crise de confiance que nous mesurons est vraiment très profonde. Au fond, notre métier n'a pas changé depuis 20 ans, mais il est devenu tout simplement plus compliqué. Les avocats vous diront la même chose. Nos clients ne se considèrent plus en France dans un État de droit, les fondamentaux ne sont plus respectés. Ils me disent souvent que le pouvoir législatif est en réalité entre les mains de l'Administration, et que les notions de présomption de bonne foi (d'innocence), de respect du contradictoire, de proportionnalité des peines, de non rétroactivité, de conformité des décisions ou des textes avec les directives européennes etc., passent tout simplement aux oubliettes. Cela vaut d'ailleurs à chaque fois à notre pays de lourdes condamnations au niveau européen (la TVA immobilière en est une douloureuse illustration financière en ce moment). Sans parler des empilages de textes notamment en droit des sociétés ! Pour beaucoup de nos clients, le droit fiscal est devenu une farce, puisque l'Administration interprète à sa guise, invente des règles, et revendique en même temps son irresponsabilité. Et pourtant, il faut saluer la modernisation de l'Administration au niveau de ses outils, ainsi que la récente mise en adéquation de la fiscalité avec les règles comptables. Je rencontre sur le terrain des inspecteurs conscients des situations tendues des entreprises, voire compréhensifs, mais ils sont souvent sous la pression de leur hiérarchie, trop éloignée des réalités économiques. Dans les faits, l'Administration fiscale est essentiellement



© photos : Sandra Dolivet

**“ Nos clients ne se considèrent plus en France dans un État de droit, les fondamentaux ne sont plus respectés.”**

**Jean Foltzer (H.87)**

utilisée pour combler les déficits de l'État, alors que les entrepreneurs attendent d'elle qu'elle veille au respect des règles par tous pour assurer une juste concurrence et qu'elle soit au service des entreprises, et non pas le contraire ! La demande de service public est beaucoup plus forte chez les entrepreneurs que ce que l'on imagine !

## Concrètement, quelles sont les conséquences de ces dysfonctionnements que vous pointez du doigt ?

Elles sont multiples : calculs de cotisations sociales erronés et non restitution d'excédents de versement dans les délais légaux, redressements fiscaux injustifiés fondés sur des erreurs de raisonnement comptable, non respect des procédures de rescrit, interprétations fantaisistes des textes, jugements aberrants etc. Toute cette insécurité juridique et fiscale empêche les dirigeants et leurs conseils de se projeter dans l'avenir (déjà bien incertain à lui tout seul !), et donc de planifier leurs investissements et leurs embauches, et les incite à l'exil qui est loin de n'être que fiscal. Et bien entendu, ce risque lié au non droit rend les investissements tellement hasar-

deux que les banques se retrouvent dans l'impossibilité de les financer puisqu'elles doivent elles aussi procéder à des analyses de risques (regardez ce qui se passe avec les décrets relatifs aux investissements dans le secteur photovoltaïque). Pour beaucoup de clients étrangers, investir en France était déjà devenu un acte anormal de gestion. Aujourd'hui, c'est le simple maintien d'un investissement en France qui est devenu problématique pour eux. La France a laissé filer les centres de décisions à l'étranger, sans en mesurer les conséquences. C'est révoltant, car notre pays dispose d'excellents chercheurs et d'excellents étudiants capables de créer des richesses, ainsi que d'une main d'œuvre sénior qualifiée en voie d'extinction. Lorsque ces seniors auront été mis sur la touche, la France rentrera dans son vrai déclin industriel.

### Y a-t-il néanmoins des facteurs qui vous laissent entrevoir une lueur d'espoir pour les années à venir ?

Je suis très réaliste : La France est sans doute le premier pays exportateur de riches au monde. En France, on continue de confondre solidarité et assistanat. La France voit se réduire comme une peau de chagrin son tissu industriel traditionnel et ne dispose plus d'une place financière suffisamment puissante pour renouveler ses entreprises. Elle dispose en revanche d'une machine à fabriquer des cancren en quantité industrielle. Ses meilleurs étudiants ne rêvent que de partir à l'étranger. L'endettement exponentiel de l'État et les déficits chroniques de son budget depuis 30 ans sont tels que chacun sait pertinemment aujourd'hui qu'il ne sera plus possible de s'enrichir par son travail en France, ni même sans doute d'y préserver son patrimoine : les prélèvements obligatoires supplémentaires qui sont dans les cartons risquent de donner le coup de grâce aux dernières illusions des rares entrepreneurs qui envisageaient encore d'investir, d'embaucher et de créer des richesses dans notre pays. Quelle lueur d'espoir reste-t-il dans ces conditions ? La seule que je puisse non pas entrevoir, mais au moins espérer, consiste en une prise de conscience générale de la gravité de la situation, débouchant sur un consensus permettant de réduire le coût du travail (et non pas les salaires) en France et de redonner à nos étudiants l'envie d'entreprendre sur le territoire national et l'ambition d'y réussir, afin qu'ils y créent des richesses. Il faut que nos concitoyens admirent les chefs d'entreprises, y compris ceux qui réussissent, au lieu de les jalouser, et que notre Administration se mette au service des entreprises au lieu de leur faire peur, et de leur donner le sentiment de les combattre. Le développement de l'entrepreneuriat est d'ailleurs la seule façon sérieuse de financer durablement la sécurité sociale et les retraites. L'éducation nationale doit être le moteur de ce sursaut, mais sans le respect des professeurs, l'humilité des élèves, l'assiduité au travail, elle n'a aucune chance de réussir. Je reste confiant sur un point : le bon sens et le pragmatisme finiront bien par nous sortir de la complexité qu'a prise la vie des affaires ces dernières années et qui nous a menés au désastre financier mondial dont nous subissons encore longtemps les conséquences. Si les choses redeviennent plus simples et plus stables, les énergies créatrices seront libérées pour le plus grand profit de tous.

### Pour en venir à votre cabinet, quelles sont ses caractéristiques ?

Nous sommes implantés en Alsace mais nous rayonnons bien au-delà... Concernant nos activités de commissariat aux comptes, nous balayons aujourd'hui tout le grand est de la France. Notre rayonnement est en revanche plus local pour ce qui touche à nos activités d'expertise comptable, avec toutefois quelques exceptions puisque nous comptons quelques clients étrangers – et notamment suisses – qui cherchent un cabinet compétent et capable de parler allemand. Notre renommée s'appuie en partie sur notre grande réactivité, due à notre taille réduite par rapport à des concurrents à la structure plus lourde, et donc plus lente. Nous sommes en effet en mesure de privilégier un contact direct et une vraie proximité.



© photos : Sandra Dolivet

### CABINET FOLTZER ET ASSOCIÉS EN BREF

Implanté à Mulhouse, le cabinet Foltzer et Associés, spécialisé dans les activités de commissariat aux comptes et d'expertise comptable, compte 13 salariés et réalise un chiffre d'affaires d'environ 1,5 millions d'euros. Il est dirigé par deux associés, dont Jean Foltzer.

### BIO EXPRESS

Jean Foltzer (H.87) fait son service militaire en tant qu'officier dans la Force Océanique Stratégique. Il est expert comptable et commissaire aux comptes diplômé en 1992. C'est en 1995 qu'il succède à son père à la tête du cabinet Foltzer et Associés. C'est aussi un passionné de sport (il est ceinture noire 4e Dan d'Aïkido). Il est également fondateur et administrateur de la société Cards Off (ML OFF).